

# REUNION DU 02 FEVRIER 2010

Le deux Février deux Mil dix à 20 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M BAR, Mme AUBRY, M CHENNEVIERE, M. LEMUNIER, Mme GUILLEMETTE, M HUARD, Mme JOURDAN, M. SOULARD, Mme MAUPAS, M RENARD, M VICTOR

**ABSENTS EXCUSES** : M VALLEE, M FERREY, (2 pouvoirs)

**DEMISSIONNAIRES** : Mme BOULAN, Mme SOHIER

**Secrétaire de séance** : Madame GUILLEMETTE

## **Exonération taxe sur les spectacles**

Monsieur le Maire informe la Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la Préfecture concernant la délibération d'exonération de la taxe sur les spectacles. En effet lors de la réunion de conseil du 6 Octobre 2009 le conseil municipal décidait d'exonérer le CLECY MOTO-CLUB de la taxe sur les spectacles. Il s'avère que cette délibération a été prise trop tard (maximum 3 mois avant le dernier jour de l'année). Monsieur le Maire propose donc de délibérer en juillet prochain pour l'exonération de la taxe de 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal annule la délibération du 6 octobre 2009, visée le 13 octobre 2009 et décide de délibérer en juillet 2010 pour l'exonération de l'année 2011.

## **Point sur les travaux**

- Maîtrise d'œuvre logement gendarmerie : attente de devis.
- Sanitaires garderie : il faut trouver une solution pour faire arriver l'eau à moindre frais. Peut-être profiter de la tranchée d'assainissement.
- Bibliothèque : les travaux de peinture et les sols sont terminés. L'achat de rayonnage est à prévoir.
- Bouches à incendie : le devis étant élevé (5500 €) le Conseil Municipal décide le remplacement du poteau incendie Rue du Puits de la Vie par une bouche à incendie et le remplacement d'une bouche à incendie Rue Notre Dame au lieu de 2 initialement prévu pour un coût de 3 400 €.
- Mobilier Office de Tourisme : les travaux d'aménagement sont terminés (cloison enlevée et peinture), il est prévu l'achat de mobilier (table et chaises).
- Chemins : suite à la visite de la Commission des chemins, il est prévu des travaux de réfection : à la Lande, au Hameau Sébire et à la Faverie. Une route au Fresnes va être refaite en bicouche.
- Cimetière : à faire :

Maçonnerie Mur et Croix :	6 433,30
Démontage transport et remontage grilles :	1 790,00
Grilles sablage métallisation :	2 100,00
Enlèvement des stèles (72) :	4 138,80
Regroupage des tombes des soldats :	3 067,00
Columbarium + jardin du souvenir :	2 891,72
Aménagement des allées :	non chiffré

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de réaliser l'ensemble des travaux, et des investissements liés.

## **Questions diverses**

↳ Nom de peintre à l'école primaire : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du Directeur de l'école primaire de donner un nom à l'école primaire après enquête auprès des parents. Le conseil municipal autorise le Directeur à proposer un nom à l'école primaire. Les membres du Conseil rappellent qu'une plaque portant le nom de Georges Moteley est apposée au dessus de l'ancienne entrée.

↳ Atelier culinaire : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de 2 personnes pour créer un atelier culinaire, 2 fois par mois le mercredi après-midi pour les enfants. Cet atelier aurait lieu à l'ancienne salle des fêtes. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte la création de cet atelier.

↳ Licence taxi : Une personne de la Commune a fait une demande auprès de la Préfecture pour obtenir une licence taxi. Malheureusement la Commission préfectorale a donné un avis défavorable, malgré l'appui de la Commune. Cette personne a décidé de faire appel de cette décision par l'envoi d'un courrier. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son soutien s'il y a un nouveau refus.

↳ Commission Communale des Impôts Directs : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion imposée par les Impôts le Mercredi 10 Février 2010 qui réunira les 6 membres titulaires de la commission communale des impôts directs.

↳ Réunion de travail budget : Afin de préparer le budget qui sera voté le 2 mars 2010, Monsieur le Maire propose de réunir les membres du conseil municipal pour une réunion préparatoire le 23 Février 2010.

↳ Admission en non valeur : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les poursuites effectuées par le Trésorier Public n'ont pas permis de recouvrer les sommes dues par le débiteur suivant et propose l'admission en non-valeur de la créance de :  
M Potier Christophe : 9 565 €.

Après en avoir délibéré :  
Le Conseil Municipal accepte d'admettre en non-valeur la créance ci-dessus pour un montant de 9 565 €.

↳ Couverture salle socioculturelle : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assurance de Monsieur BROCHARD, Architecte, va prendre en charge avec l'assurance du couvreur la reprise de la couverture du hall d'accueil

↳ Bibliothèque : lorsque la bibliothèque sera transférée dans l'ancien presbytère, les bénévoles ont demandé d'élargir les horaires, de créer un atelier lecture et diverses activités autour du livre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la demande des bénévoles.

↳ Stationnement gênant : un véhicule est toujours en stationnement gênant devant le monument aux Morts, des mesures vont donc être prise afin d'éviter que des véhicules

stationnement devant le Monument aux Morts ainsi que sur le parvis de l'Eglise. Ces mesures seront prises lorsque les travaux de la rue Notre Dame seront finis.

↳ Ancien presbytère : Le Conseil Municipal décide de donner un nom à l'ancien presbytère qui va désormais accueillir diverses associations qui proposeront des activités entre autre : broderie, couture, dessin, informatique, atelier culinaire. Le nom qui a été choisi à l'unanimité est La Maison des Connaissances et des Echanges.

↳ Jumelage : Un projet de convention a été fait par la Commune et sera soumis au Comité de Jumelage.

↳ Aire de service camping-car : Une personne est venue rencontrer Monsieur le Maire et a laissé une documentation afin de finaliser le projet. Un devis va être établi

↳ Fête de la Saint-Pierre : La fête de la Saint-Pierre aura lieu les 26 et 27 Juin 2010. L'organisation et le programme ne sont pas encore établis.

**La séance a été close à 22H45**